

# TÉLÉTRAVAIL UN ENJEU COLLECTIF

LA CFDT FINANCES A OBTENU PRÈS DE 5300 RÉPONSES À UN QUESTIONNAIRE SUR LE TÉLÉTRAVAIL LANCÉ DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2020. LEUR EXPLOITATION NOUS PERMET DE CONFORTER LES REVENDICATIONS AUXQUELLES LE MINISTÈRE SE DOIT DE RÉPONDRE.

- 73% des répondants ont une expérience récente de télétravail (dont 40% pour cause de confinement). On voit bien là que la culture du présentiel était encore la norme au printemps 2020 et que depuis de nombreux agents ont pu expérimenter cette nouvelle organisation du travail.
- 17% ne souhaitent plus télétravailler dans les conditions actuelles, mais 83% souhaitent continuer. Cela démontre bien, comme la CFDT Finances l'explique, que le télétravail est plébiscité par une majorité des agents, et le serait encore plus si les conditions de travail s'amélioraient.



En effet, les conditions actuelles de mise en place du télétravail reflètent une vision très individualiste de l'administration alors que de nombreuses attentes en termes d'amélioration des conditions de travail plaident pour faire du télétravail une véritable modalité d'organisation de travail.

## UNE VISION INDIVIDUALISTE DU TÉLÉTRAVAIL INDUITE PAR L'ADMINISTRATION

Tout d'abord, du point de vue du matériel fourni : seul un ordinateur portable avec un accès aux applications principales semble être fourni dans toutes les directions.

Ensuite, les missions considérées comme télétravaillables sont essentiellement celles de préparation de dossiers (65% pour les non encadrants et 75% pour les encadrants). Alors que la question devrait être inversée, comme le demande la CFDT Finances, **on devrait considérer que tout est télétravaillable sauf les activités listées par l'administration.**

Enfin, les logiciels et outils fournis ne permettent pas non plus de travailler de manière collaborative sur un même dossier, ni d'échanger dans de bonnes conditions. D'où la nécessité de revenir régulièrement en présentiel pour continuer à maintenir le collectif de travail.

## **DE NOMBREUSES ATTENTES EN TERMES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Depuis plusieurs années, **la CFDT Finances demande des évolutions et plus de moyens pour accompagner le développement du télétravail**. L'expression des agents lors de l'enquête vient illustrer concrètement l'absence de prise en compte de nos demandes et ses conséquences néfastes en termes de conditions de travail.

Il manque de nombreux éléments opérationnels pour que les conditions de travail puissent être de qualité. Le matériel tout d'abord, les directions du ministère se contentent de fournir un ordinateur aux télétravailleurs mais, rappelons-le, la fourniture d'une station de travail connectée à un grand écran et à un grand clavier est aussi indispensable, comme celle par exemple d'un téléphone portable ou d'un micro casque en fonction des missions exercées.

En termes de logiciels professionnels, **la CFDT Finances, demande une évaluation précise de ceux qui sont le plus utilisés et qu'il faut adapter le plus rapidement possible**.

**La CFDT finances demande également la possibilité d'utiliser des outils de visio** plus performants et accessibles à l'ensemble des agents du ministère afin d'organiser enfin à distance de véritables réunions.

L'expression écrite des répondants rejoint également la demande CFDT de **mise en place d'un véritable accompagnement en complément d'une formation**. Cette dernière doit inclure l'ensemble du collectif de travail, les télétravailleurs et les cadres afin d'organiser concrètement la vie du service. Elle doit inclure, pour les encadrants, un volet management à distance.

L'accompagnement doit se faire tant au niveau de l'organisation du service, de l'organisation du travail mais aussi en termes de gestion à distance des collectifs.

## **LE TÉLÉTRAVAIL DOIT DEVENIR UNE MODALITÉ À PART ENTIÈRE D'ORGANISATION DU TRAVAIL**

Avec la crise sanitaire, la gestion collective des temps de présence au bureau est plébiscitée par plus de 75% de l'ensemble des répondants.

Cela répond également à la nécessité de se retrouver en présentiel pour continuer à maintenir un collectif de travail, qui est impossible à distance avec les outils existants. Ainsi, seuls 61% des non encadrants envisagent de pouvoir travailler de manière collaborative sur un même dossier.

Face à ces constats, **la CFDT Finances réitère sa demande de discussions locales au plus près des services afin d'organiser concrètement les collectifs de travail** et faire du télétravail un outil comme un autre de travail.

Enfin, la place et la conception de management est également à revoir car peu adaptées aux nouvelles formes d'organisation du travail. Ce sont d'ailleurs les cadres eux-mêmes à 66% qui indiquent nécessaire de faire évoluer cela.

**TOUTES CES ÉVOLUTIONS, DEMANDÉES PAR LA CFDT FINANCES, SONT À PRENDRE À COMPTE ET À ORGANISER AFIN QUE LE TÉLÉTRAVAIL DEVIENNE UNE VÉRITABLE MODALITÉ D'ORGANISATION DU TRAVAIL, ET PAS SEULEMENT UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT EN PÉRIODE DE CRISE.**